

# Égalité des chances et petite enfance

## Où en est le Québec ?

**Madeleine Baillargeon**

Professeure retraitée, Université Laval

Vice-présidente pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes,  
Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire

### Plan de présentation

1. L'éducation de la petite enfance favorise-t-elle l'égalité des chances ?
2. Où se situent le Canada et le Québec ?
3. Augmenter l'égalité des chances = Augmenter l'accessibilité et la qualité des services.

Dans les deux premières parties de ma présentation, je tenterai de vous brosser un tableau à grands traits de l'information que nous avons accumulée sur le rôle de l'éducation de la petite enfance (préscolaire et services de garde inclus) pour conclure en troisième partie avec ce que nous devrions faire au Québec maintenant.

### 1. L'éducation de la petite enfance favorise-t-elle l'égalité des chances ?

Il y a quatre grandes sources d'information pour répondre à cette question.

Dès ses origines, l'éducation de la petite enfance a eu pour but de favoriser l'égalité des chances des enfants et des familles. Elle

est née en Europe au cours du 19<sup>e</sup> siècle et visait principalement les orphelins, les enfants et leurs parents défavorisés. L'idée est donc intimement liée à la conception même des premiers services offerts pendant les années précédant la scolarisation.

L'éducation de la petite enfance s'est développée un peu partout en Occident, mais n'a pas vraiment été un objet de recherche avant les années 1960. À ce moment, le contexte des années Kennedy et Johnson, et de ce qu'on appelait alors la guerre à la pauvreté aux États-Unis, a entraîné beaucoup de projets expérimentaux et de programmes publics visant les jeunes enfants de milieux défavorisés. De nombreux projets d'évaluation et de recherche ont été entrepris et donnent lieu, encore aujourd'hui, à des suivis dans des recherches longitudinales, notamment. Le domaine a ainsi hérité non seulement de connaissances très importantes, mais aussi de très précieux outils et de méthodes de recherche.

En une phrase, les résultats de cet imposant courant de recherche peuvent répondre ainsi à la question de l'égalité des chances :

Oui, les enfants de milieux défavorisés ont de meilleures chances de réussite scolaire et personnelle s'ils ont suivi, soit des programmes modèles (ex. : *High Scope* à l'origine de *Jouer, c'est magique* et *Partager le plaisir d'apprendre*) ou des programmes publics (*Head Start*).

Mais... avant de généraliser ces conclusions, il y a des conditions à regarder de près. J'y reviendrai en conclusion.

À partir des années 1970 environ, l'intérêt s'est aussi manifesté pour un autre sujet de recherche en petite enfance, soit les effets sur le développement des jeunes enfants des services de garde et leur qualité. Beaucoup de projets ont eu lieu et sont encore en cours sur ces questions.

En deux mots, que répondent-ils à notre question ?

Oui, des services de qualité ont des effets positifs sur le développement des enfants :

- surtout pour les enfants de milieux défavorisés ;

- surtout sur le développement cognitif ;
- les résultats sont plus complexes pour le développement social et affectif, plus sensible à la qualité de la relation adulte-enfant.

Mais ces travaux amènent aussi à conclure que la mauvaise qualité peut nuire au développement des enfants.

Enfin, la dernière source d'information provient de la place de plus en plus grande que prend l'éducation de la petite enfance dans les politiques publiques depuis les récentes années.

Au moment où les États-Unis étaient gouvernés par Ronald Reagan, plusieurs des programmes mis en place dans les années 1960 étaient menacés et les services de garde étaient fortement mis en doute. L'équipe de *Perry Preschool* (mieux connue ici sous *High Scope*) a alors eu la brillante idée de faire une étude économique des résultats de ses recherches sur les effets de son programme. Cela a donné le coup d'envoi à plusieurs autres études du genre et a attiré l'intérêt des économistes et des spécialistes en politiques publiques.

Ces années-ci, de nombreux rapports, enquêtes et études de toutes sortes se penchent sur l'éducation de la petite enfance avec ces perspectives, y compris au niveau de grands organismes internationaux.

Je résumerais ainsi leurs conclusions sur les retombées sociales des services à la petite enfance :

- augmentation du nombre de parents au travail ;
- diminution de la pauvreté des familles et des coûts des services associés ;
- parcours plus normal des enfants devenus adultes.

Et voici quelques exemples de retombées économiques trouvées dans certaines de ces études :

- Le Québec obtient un retour de 40 % sur les coûts des services de garde.
- Une étude menée au Manitoba indique que 1 \$ investi en service de garde rapporte 1,58 \$ dans l'économie locale.
- Au Canada, des chercheurs de Toronto ont évalué que 1 \$ investi dans un programme de garde universel de qualité rapporterait 2 \$ au pays.
- Aux États-Unis, le retour est de 3 \$ à 17 \$ sur 1 \$ investi, selon différentes études ayant évalué divers projets.

La petite enfance est maintenant un sujet à l'avant-plan des politiques publiques un peu partout dans les pays industrialisés et James Heckman, prix Nobel d'économie, y a contribué en déclarant que « l'investissement en petite enfance rapporte davantage que l'investissement à quelque autre niveau de l'éducation ».

## 2. Où se situent le Canada et le Québec ?

Voici quelques comparaisons pour répondre à cette question.

Le Canada et les États-Unis sont parmi les pays les plus riches du monde, mais ils ont les taux de pauvreté infantile parmi les plus élevés des pays industrialisés membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le seul service préscolaire universel est la maternelle qu'ils offrent aux enfants, l'année avant leur scolarisation primaire.

Seulement 19 % des enfants canadiens de 0 à 3 ans fréquentent un service de garde reconnu, contre 38 % aux États-Unis et de 39 % à 63 % dans les pays scandinaves. Au total, 24 % des 0 à 5 ans au Canada vont dans des services reconnus.

Le Canada se situe plutôt bien quand on examine les questions de santé, mais pour les autres types de services aux jeunes enfants et à

leurs familles, il se tient dans le peloton de queue quand ce n'est pas carrément à la queue des 25 pays de l'OCDE :

- plus faible pourcentage des dépenses publiques consacrées aux programmes d'éducation et de garde des jeunes enfants ;
- ne répond qu'à 1/10 des indicateurs d'accès et de qualité des services aux jeunes enfants.

Or, les données sur le Canada sont gonflées par l'exception du Québec, bon premier au Canada :

- enfants de 0 à 3 ans : 43 % des places de garde régies au Canada ;
- enfants de 4 et 5 ans : 50 % des places de garde régies ;
- montants les plus élevés par place en service de garde régi par enfant ;
- une province sur deux, maternelle plein temps ;
- meilleurs congés parentaux.

Malgré notre situation enviée par nos collègues des autres provinces et qui nous situe probablement plus près de la moyenne des pays de l'OCDE, nous avons encore du pain sur la planche pour augmenter l'égalité des chances par les services à la petite enfance au Québec, tant en matière d'accessibilité que de qualité des services.

### **3. Augmenter l'égalité des chances = Augmenter l'accessibilité et la qualité des services**

Il reste encore à assurer l'accessibilité à des services de garde de qualité à tous les enfants gratuitement ou à faible coût, sur tout le territoire.

Pour augmenter la qualité des services, je fais référence notamment aux résultats de l'enquête *Grandir en qualité* et de la recherche de Japel et autres en 2005. Je reprends les recommandations de ces derniers et je suggère d'accorder une grande attention à la formation du personnel, élément clé de la qualité des services, de revoir la réglementation à la hausse dans tous les services de garde et d'accorder la prépondérance aux centres de la petite enfance (CPE) dans le développement des services, particulièrement en milieux défavorisés.

J'ajoute l'urgence d'améliorer la qualité des services de garde en milieu scolaire fréquentés par des enfants de la maternelle 4 ans à la fin du primaire. La maternelle mérite aussi notre attention. Les rares recherches qui ont évalué sa qualité ont aussi souligné qu'il y avait place à l'amélioration, de façon comparable aux CPE.

Dans tous les services, les études sur les milieux défavorisés nous enseignent que pour avoir des bénéfices à long terme, les programmes doivent viser le développement global de l'enfant et non se centrer uniquement sur le développement cognitif. Ils doivent aussi faire une large place aux parents, car c'est en bonne partie par eux que se fait le changement d'attitude envers le potentiel de l'enfant et sa réussite scolaire et sociale. C'est aussi un aspect important qui ressort des études sur la qualité des services de garde.

Enfin, je souhaite qu'on développe chez nous une culture de recherche et d'évaluation, car c'est grâce à cela que nous pouvons démontrer le potentiel de notre domaine et améliorer nos services aux enfants et à leurs parents.

## Bibliographie

ANNE E. CASEY FOUNDATION (2006). *Growing Up in North America*, Canadian Council on Social Development & Red por la Defensa de los Derechos de la Infancia en México.

BARNETT, W.S. (2008). *Preschool Education and its Lasting Effects: Research and Policy Implications*, Boulder et Temple, Education and the Public Interest Center et Education Policy Unit. <http://epicpolicy.org/publication/preschool-education>

FRIENDLY, M. (2006, a). *Canadian Early Learning and Child Care and the Convention on the Rights of the Child*, Toronto, Child Care Resource and Research Unit, University of Toronto.

FRIENDLY, M. (2006, b). *Child Care Briefing Notes*, Early Learning and Child Care: How Does Canada Measure Up? Child Care Resource and Research Unit. [www.child-carecanada.org/od/index.html](http://www.child-carecanada.org/od/index.html)

FRIENDLY, M. et C. FERNS. (2006). *Child Care Briefing Notes*, The State of the National Child Care Program and Provincial/Territorial Contexts, March 2006, Child Care Resource and Research Unit. [www.childcarecanada.org/od/index.html](http://www.childcarecanada.org/od/index.html)

FRIENDLY, M. et L. ROTHMAN (2009). *Why Canada Can't Work Without Good Child Care: How Early Childhood Education and Care Supports Economy*, Child Care Resource and Research Unit *Child Care Briefing Notes*. [www.childcarecanada.org/od/index.html](http://www.childcarecanada.org/od/index.html)

HORTON, C. (2007). *Evaluating Early Care and Education Programs, A Review of Research Methods and Findings*, Erikson Institute. [www.erikson.edu/hrc](http://www.erikson.edu/hrc)

JAPÉL, C., R.E. TREMBLAY et S. CÔTÉ (2005). « La qualité, ça compte ! », *Choix*, Institut de recherche en politiques publiques, vol. 11, n° 4. [www.irpp.org](http://www.irpp.org)

KERSHAW, P. (2007). « Measuring Up: Family Benefits in British Columbia and Alberta in International Perspective », *Choices*, Institut de recherche en politiques publiques, vol. 13, n° 2. [www.irpp.org](http://www.irpp.org)

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2006). *Starting Strong II: Early Childhood Education and Care*. [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

UNESCO (2006). *L'éducation préprimaire, un choix valable pour la réalisation de l'EPT*, Note de l'UNESCO sur la Politique de la petite enfance, n° 31. [www.unesco.org/general/fre/](http://www.unesco.org/general/fre/)

UNESCO (2007). Résultats de l'examen thématique de la politique d'éducation et d'accueil des jeunes enfants 1998-2006 réalisé par l'OCDE, Note de l'UNESCO sur la Politique de la petite enfance, n° 41. [www.unesco.org/general/fre/](http://www.unesco.org/general/fre/)

UNICEF (2006). *La situation des enfants dans le monde 2007 : Femmes et enfants – Le double dividende de l'égalité des sexes*. [www.unicef-irc.org](http://www.unicef-irc.org)

UNICEF (2008). *La transition en cours dans la garde et l'éducation de l'enfant*, Bilan Innocenti, n° 8. [www.unicef-irc.org](http://www.unicef-irc.org)